



COMMISSION DE
L'Océan Indien



RÉSEAU SEGA
ONE HEALTH
L'initiative 'Une seule santé'
de l'océan Indien

« Stratégie régionale de sécurité sanitaire de la Commission de l'océan Indien » 2024-2029 »

Date : Septembre 2023

SOMMAIRE

1. CONTEXTE	1
2. OBJECTIFS	3
3. UNE APPROCHE QUI CAPITALISE SUR LES ACQUIS ET VALEURS DU RESEAU SEGA-ONE HEALTH	4
4. DOMAINES D'INTERVENTION STRATEGIQUES	8
a. Surveillance et riposte	9
b. Réseau de laboratoires	10
c. Risque vectoriel	11
d. Changement climatique, environnement et santé	12
e. Surveillance aux frontières et des voyageurs	13
f. Maladies non transmissibles	13
g. Formation	14
h. Recherche opérationnelle	15
i. Autres domaines prioritaires	15
5. ALIGNEMENT AUX PRIORITES DE SANTE MONDIALE	16
6. PARTENARIAT	16
7. LE DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE	18
8. SUIVI-EVALUATION	21

1. CONTEXTE

Face à la recrudescence du VIH Sida, le Secrétariat général de la Commission de l'Océan Indien (SG-COI) a été mandaté en 2006 par ses Etats membres pour développer un programme de santé régionale.

La même année, une épidémie de chikungunya a frappé l'ensemble des États membres avec des conséquences importantes sur la santé publique et sur l'économie de ces pays. Ces deux phénomènes ont montré la nécessité d'avoir un partage des informations sanitaires et une collaboration entre les pays pour mieux anticiper et gérer les risques. C'est ainsi qu'en 2009, le réseau de Surveillance Epidémiologique et de Gestion des Alertes (SEGA) a été mis en place, avec une Unité de Veille Sanitaire au sein du Secrétariat général de la COI pour assurer la coordination. Devant l'émergence des maladies animales dans la région, notamment des zoonoses comme la fièvre de la Vallée du Rift, la santé animale a été intégrée en 2013 pour constituer le réseau SEGA-One Health.

En mars 2017, lors du 31ème Conseil des ministres de la COI, les États membres ont avancé vers l'institutionnalisation de ce réseau SEGA-One Health à travers la signature d'une Charte du réseau.

Étant donné les opportunités offertes par ce dispositif régional qui a généré des résultats satisfaisants et l'évolution du contexte sanitaire mondial et régional, les champs d'intervention du réseau SEGA-One Health se sont peu à peu élargis. Dès 2009, pour atteindre l'objectif d'échanges d'informations sanitaires, le réseau a renforcé les dispositifs de surveillance au niveau des États membres pour que les informations produites soient de qualité, permettant une réactivité basée sur des informations factuelles. Parallèlement, le renforcement de compétences, notamment en épidémiologie, a été mis en place avec des formations ponctuelles en 2009-2010, puis au montage du programme de formation des épidémiologistes de terrain (FETP) à partir de 2011, pour que les États membres disposent de personnels qualifiés pour piloter ces dispositifs de surveillance.

Le volet riposte a pris toute son importance depuis 2016 lors de la riposte contre la fièvre aphteuse à Maurice. Par la suite, il y a eu plusieurs interventions en

réponse à des épidémies (peste à Madagascar, rougeole au niveau régional, fièvre aphteuse aux Comores, dengue au niveau régional, la fièvre de la Vallée du Rift à Madagascar...). Pendant que beaucoup de pays du monde entraient en confinement strict face à la covid-19, les États membres de la COI ont continué à avoir cette approche solidaire et holistique, d'échanger les expériences, les informations et les expertises. Les plans d'urgence et de riposte contre cette pandémie ont ainsi bénéficié à tous les États membres.

Le réseau SEGA-One Health s'adapte aussi aux problématiques actuelles et aux problèmes de santé qui impactent ou qui représentent un risque pour la région. Ainsi, la notion de santé-climat a été introduite depuis 2018, notamment pour suivre l'impact du changement climatique sur la santé. La surveillance au niveau des points d'entrée a été développée depuis 2019. Étant donné l'importance croissante des maladies non transmissibles comme le diabète ou les cancers dans la région, cette thématique a aussi été incluse dans les activités du réseau depuis 2021.

Outre ces aspects opérationnels et stratégiques dans le domaine de la santé, le réseau SEGA-One Health s'est lancé dans la thématique de recherche, pour favoriser la production des connaissances et se servir des innovations pour améliorer davantage la qualité de ses interventions, au bénéfice des États membres de la COI.

Afin de mieux accompagner ce foisonnement d'activités, le SG-COI a été appelé, au travers du comité de pilotage de ce réseau SEGA-One Health, à définir une stratégie régionale de sécurité sanitaire. Les actions de la COI en santé, à court, moyen et long terme devraient découler de cette stratégie régionale de sécurité sanitaire. Cette clarté de l'approche facilitera la communication, la visibilité et le plaidoyer pour le financement des activités, mais surtout la cohérence des interventions dans l'atteinte des objectifs fixés.

Au regard de l'évolution du réseau et de son importance dans l'environnement sanitaire des États membres, l'UVS-COI et le réseau SEGA-One Health progressent vers des interventions à travers une approche programme avec les

outils indispensables pour une pérennisation de son action au bénéfice des populations de la zone COI.

Ce présent document décrit la vision de cette stratégie régionale de sécurité sanitaire avec les domaines d'intervention stratégiques et les priorités pour les cinq années à venir (2024-2029). Néanmoins, d'autres priorités pourront être ajoutées durant sa mise en œuvre (Cf section 5 . i.). Sa mise en œuvre se fera dans le cadre du réseau SEGA-One Health. Au bout de cinq ans, le Conseil d'administration (anciennement comité de pilotage) du réseau SEGA-One Health réévaluera cette stratégie pour la mettre à jour pour les cinq autres prochaines années.

2. VISION

La mission de la COI est de resserrer les liens entre les îles de l'Indianocéanie et de soutenir ses États membres dans le cheminement vers le développement durable.

A travers son réseau SEGA-One Health, la vision de la COI est d'établir un niveau de sécurité sanitaire le plus élevé possible où chaque État membre a les capacités de prévenir, de détecter, d'être toujours prêt à répondre aux événements de santé qui impactent les populations humaines, animales ainsi que leur environnement. Cette vision ne peut être atteinte que dans un cadre de collaboration entre les pays, entre les secteurs et entre les disciplines selon une approche One Health.

3. OBJECTIFS

L'objectif du réseau SEGA-One Health est d'assurer la sécurité sanitaire dans la zone COI à travers une surveillance épidémiologique de haut niveau et une coordination des actions de réponse face à des événements et urgences de santé publique et/ou de santé animale, par une approche One Health.

Au travers de cette stratégie régionale de sécurité sanitaire, la COI, vise à :

- Définir les domaines d'intervention stratégiques et les priorités pour le secteur santé
- Présenter clairement son approche en termes de santé pour faciliter la communication avec les partenaires, le suivi et la visibilité des actions ainsi que le plaidoyer pour les recherches de financement.
- Basculer le réseau SEGA-One Health vers une approche programme

4. UNE APPROCHE QUI CAPITALISE SUR LES ACQUIS ET VALEURS DU RESEAU SEGA-ONE HEALTH

Le réseau SEGA-One Health est emblématique de la coopération régionale avec une approche solidaire, holistique et au bénéfice de tous les États membres de la COI. Depuis sa création en 2009, il n'a cessé d'évoluer pour s'améliorer en adaptation avec le contexte mondiale et régional et pour mieux répondre aux besoins des États membres. L'encadré 1 montre cette évolution du réseau SEGA-One Health.

Le réseau SEGA utilise l'approche One Health dont la dernière définition reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) est donnée dans l'encadré 2 et le fonctionnement expliqué dans la figure 1.

Les États membres de la COI sont à différents niveaux de développement des systèmes de santé, des services vétérinaires et de leurs interactions. Chacun a ses atouts et ses difficultés. Par ailleurs, les États membres, du fait de leur insularité, de leur biodiversité, des mouvements de population, des échanges économiques, sont exposés à des risques sanitaires similaires.

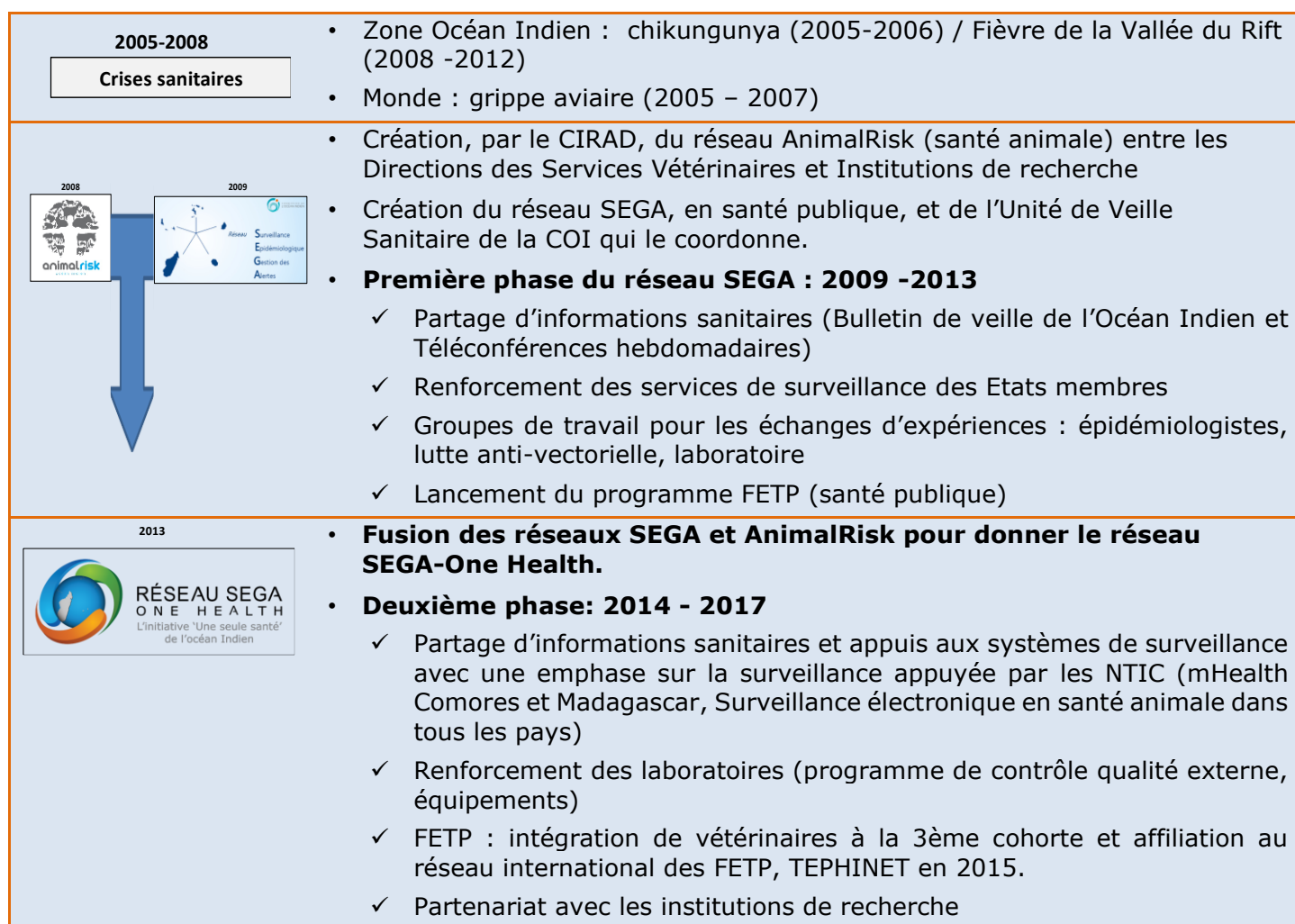
Le réseau reconnaît la complémentarité et l'interdépendance entre les États membres. En 2019, son comité de pilotage a défini les valeurs suivantes qui définissent le réseau SEGA-One Health : « **Solidarité - Expertise et Action** ».

Le réseau SEGA-One Health capitalise sur cette complémentarité et interdépendance à travers les échanges d'informations sanitaires, les échanges d'expériences et d'expertises, le partage de ressources tel que les plateformes de diagnostic/formations, les procédures et les outils. Les actions sont à la fois au niveau national, pour renforcer les systèmes nationaux, et au niveau régional à travers ces différents partages et mutualisations.

Les actions du réseau SEGA-One Health ne prévalent pas sur les politiques nationales en matière de santé, elles les complètent. La souveraineté des pays reste un principe immuable et les actions engagées sont validées au préalable par les États membres.

Les actions sont en cours pour améliorer la prise en compte du genre et les droits humains dans les actions du réseau SEGA-One Health.

Encadré 1 : Évolution du réseau SEGA-One Health



- ✓ Riposte : Fièvre aphteuse à Maurice et aux Comores, Rougeoles au niveau régional, Dengue aux Seychelles...



- **Signature de la Charte du réseau SEGA-One Health par les Etats membres, marquant son institutionnalisation et reconnaissance officielle.**
- **Troisième Phase : 2018 - 2023**
 - ✓ Approche par pôle thématique
 - ✓ Partage d'informations sanitaires, d'expertise et d'expérience
 - ✓ Riposte : Plan d'urgence et plan de riposte à la covid-19, Fièvre aphteuse à Rodrigues et aux Comores, Fièvre de la Vallée du Rift à Madagascar, Dengue à Maurice...
 - ✓ Nouvelles composantes : Environnement-changement climatique et santé, Maladies non transmissibles, Surveillance aux frontières et des voyageurs, Recherche opérationnelle
 - ✓ FETP : composante Frontline, diplomation (certificat Frontline , Master en Field Epidemiology)
 - ✓ Emphase sur le réseau de laboratoires (synergie entre les laboratoires, capacités diagnostiques, capacités transversales, ...)
 - ✓ Pérennisation: Fonds SEGA-One Health, approche "programme".

Encadré 2 : Définition du One Health

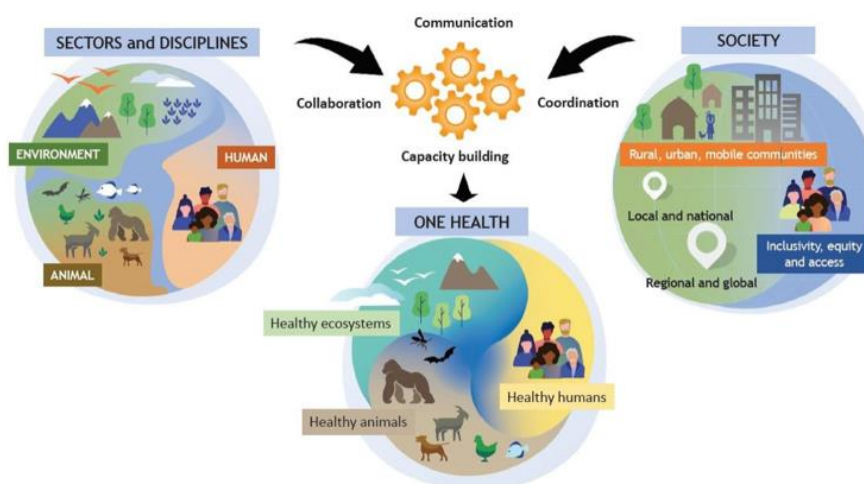
Le **One Health** est une approche intégrée et fédératrice qui vise à équilibrer et optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes.

Il reconnaît que la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement au sens large (y compris les écosystèmes) sont étroitement liés et interdépendants.

L'approche mobilise de multiples secteurs, disciplines et communautés à différents niveaux de la société pour travailler ensemble pour favoriser le bien-être et lutter contre les menaces pour la santé et les écosystèmes, tout en répondant au besoin collectif d'eau potable, d'énergie et d'air, d'aliments sains et nutritifs, en prenant des mesures sur le changement climatique et contribuer au développement durable.

Source : Traduit à partir de la version anglaise fournie par le One Health High Level Expert Panel (OHHLEP)

Figure 1- Fonctionnement et interactions dans l'approche One Health



Source: *One Health High Level Expert Panel (OHHLEP)*

Le réseau SEGA-One Health s'aligne aux directives des organisations internationales régulatrices du secteur santé (OMS, OMSA). Les principaux référentiels utilisés dans les actions du réseau SEGA-One Health sont le Règlement Sanitaire International (RSI), la Surveillance Intégrée des Maladies et Riposte (SIMR) et l'outil pour l'évaluation externe conjointe du RSI (EEC) de l'OMS, ainsi que les Codes sanitaires pour les animaux terrestres et pour les animaux aquatiques de l'OMSA et l'outil de suivi des performances des services vétérinaires (PVS).

Les actions du réseau SEGA contribuent à l'atteinte de plusieurs objectifs de développement durable (ODD) (Cf Encadré 3).

Encadré 3- Le réseau SEGA-One Health et les objectifs de développement durable

Objectifs de Développement Durable	Actions du réseau SEGA-One Health
ODD 3 – Bonne santé et bien-être	Amélioration des systèmes de santé
ODD 4 – Éducation de qualité	Programme de formation en épidémiologie de terrain et autres formation ponctuelle
ODD 5 – Égalité entre les sexes	Promotion et considération du genre dans les actions

ODD 10 – Inégalités réduites	Complémentarité et partage d'expériences, de ressources techniques, d'expertise entre les différents États membres dont les niveaux de développement économique sont hétérogènes
ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique	Actions dans le cadre du climat-santé (surveillance, alerte précoce, formation...) et du risque vectoriel
ODD 14 – Vie aquatique	Prise en compte grâce aux volets santé animale et santé environnementale de l'approche One Health
ODD 15 – Vie terrestre	
ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs	Partenariats à différents niveaux et toujours en expansion pour plus d'efficacité : avec les institutions nationales, avec les pôles d'excellence régionaux, avec les institutions internationales

Le réseau SEGA-One Health se structure en approche programme avec plusieurs pôles thématiques qui sont : (1) la surveillance et la riposte, (2) le réseau de laboratoires, (3) la surveillance aux frontières et des voyageurs, (4) le risque vectoriel, (5) la formation en épidémiologie de terrain (FETP), (6) l'environnement-changement climatique et santé, et enfin (7) les maladies non transmissibles. La recherche opérationnelle constitue un pôle transversal.

5. DOMAINES D'INTERVENTION STRATEGIQUES

Les domaines stratégiques suivants correspondent aux pôles thématiques d'excellence du réseau SEGA-One Health. Pour chaque domaine stratégique, les priorités sont définies et sont traduites ici sous forme d'objectifs.

Dans sa logique de mise en œuvre de sa politique de santé et la gestion de l'organisation, la COI mettra en avant les valeurs liées aux genres et droits humains. A travers tous les domaines d'intervention stratégiques, ces valeurs incarneront l'esprit et la philosophie de l'action de l'organisation et du réseau SEGA-One Health. Une culture de l'égalité et du respect de la dignité humaine sera développée à tous les échelons de la vie quotidienne de l'organisation, y compris dans les processus de recrutement des personnels.

a. Surveillance et riposte

La surveillance et la riposte constitue le cœur de métier et la première mission ayant abouti à la création du réseau SEGA-One Health.

Les priorités pour ce domaine stratégique sont les suivantes :

- ***Veiller à la production des données de qualité et fluidifier le partage d'informations sanitaires***

Ce volet nécessite différents outils et méthodes (téléconférences, bulletins, outils technologiques automatisés ...). Un protocole de partage des informations, validé par les États membres sera mis en place.

- ***Optimiser les systèmes de surveillance pour renforcer le dispositif régional***

Dans un premier temps, il faut que chaque pays dispose de système de surveillance a minima fonctionnel. Ensuite, la stratégie consiste à améliorer la qualité de ces dispositifs en termes de sensibilité, de promptitude, de qualité des données et des informations produites ainsi que leur durabilité. Différents types de surveillance sont considérés, selon le contexte : surveillance communautaire, surveillance électronique, surveillance non spécifique, surveillance syndromique, surveillance en abattoir, surveillance de la faune sauvage...

Dans le cadre de l'approche One Health, les systèmes de surveillance intègre les maladies prioritaires humaines et animales. Au-delà des animaux domestiques, cette population animale cible s'étend aux animaux aquatiques et aux insectes, notamment les abeilles.

Les dispositifs de surveillance en place devraient aussi arriver à un niveau où les pays peuvent demander le statut indemne vis-à-vis de maladies spécifiques auprès des organisation internationales compétentes, et de recouvrer ce statut après l'occurrence d'une épidémie et les réponses y afférentes.

- ***Rehausser les capacités de riposte aux épidémies***

Anticiper en temps de paix est le maître mot : identifier les risques, pré-positionner les ressources autant que possible et/ou identifier les filières

d'approvisionnement, préparer les équipes, identifier les gaps dans le dispositif, effectuer des exercices de simulation et disposer de plans de contingence.

En temps de crise, le réseau SEGA dispose d'un vivier d'experts mobilisables à la demande des États membres. A chaque crise sera rédigé un plan d'intervention adapté au contexte.

- ***Renforcer les collaborations intersectorielles***

L'approche One Health, conformément à sa définition (Cf. encadré 2) consiste à considérer la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages et la santé des plantes et de l'environnement, comme un ensemble interdépendant. L'approche consiste à développer chaque secteur mais aussi à favoriser le travail en commun et l'interdisciplinarité. Cette priorité vise à promouvoir toutes les activités qui vont renforcer cette collaboration intersectorielle. On peut citer, de façon non exhaustive la mise en place et la consolidation des comités nationaux One Health qui seront les prolongements du réseau SEGA-One Health et de ses missions au niveau national pour une approche de proximité, les actions sur les thématiques à l'interface des secteurs comme l'antibiorésistance, les zoonoses (rage, fièvre de la Vallée du Rift...), les mises en communs des ressources, les formations communes...

- ***Respecter le genre et les droits humains dans la surveillance et la riposte***

Le déséquilibre et les différences d'accès au diagnostic ou aux soins peuvent arriver facilement dans un contexte épidémique. Cette priorité consiste à promouvoir le respect du genre et des droits humains dans la surveillance et la riposte à travers la sensibilisation, le renforcement des procédures, la formation, la compréhension des contextes et la recherche de solution pour un accès équitable au diagnostic et au soin à tous les niveaux, notamment lors des épidémies.

b. Réseau de laboratoires

Les priorités de ce pôle thématique consistent à :

- ***Promouvoir la synergie entre les différents laboratoires, au niveau national et régional***

Ce volet consiste à renforcer les collaborations entre les laboratoires au niveau national, régional voire international. Cela concerne les partages de procédures et d'expérience, les accueils pour des formations, l'accès aux plateformes de diagnostic etc. Le renforcement du réseau de laboratoires permet aussi de préciser le circuit des échantillons par rapport aux capacités des laboratoires aux différents niveaux du système.

- ***Renforcer les plateformes de diagnostic dans les États membres***

Il s'agit d'apporter le nécessaire aux laboratoires en termes d'appui technique, de formations et d'équipements afin qu'ils puissent opérationnaliser les capacités de diagnostic des maladies prioritaires prévues dans leur mission.

- ***Assurer le développement des capacités par rapport aux activités transversales nécessaires au fonctionnement de tout laboratoire.***

Ces activités transversales incluent entre autres : la gestion de la qualité, la biosécurité et le biosûreté, la maintenance des équipements, ou encore la gestion des déchets. La consolidation de ces capacités transversales est indispensable pour la crédibilité des laboratoires, et surtout pour pouvoir s'engager et avancer dans les procédures de certifications et/ou d'accréditation.

c. Risque vectoriel

Les maladies vectorielles représentent une part importante des épidémies qui ont touché les îles de l'océan Indien, à l'instar de la crise du chikungunya en 2005-2006. On peut aussi citer la dengue, la fièvre de la Vallée du Rift, le paludisme. La problématique concerne tous les secteurs, avec les maladies animales à transmission vectorielles associées aux culicoïdes, ou encore aux tiques. La problématique inclut aussi suivi de l'utilisation rationnelle des

insecticides et le développement de méthodes alternatives et/ou intégrées pour s'assurer de leur efficacité mais aussi pour préserver l'environnement et les populations quant à leurs impacts potentiels.

Les priorités dans ce pôle thématique consistent à :

- ***Établir un dispositif intégré de gestion du risque vectoriel au niveau national et au niveau régional***

Ce dispositif intégré inclut :

- La surveillance entomologique, aussi bien de la dynamique des population de vecteurs, que de la présence des agents pathogènes au sein de leurs populations ;
- La surveillance des syndromes et maladies transmis par ces vecteurs et les capacités des laboratoires pour les confirmer ;
- L'anticipation de la gestion des épidémies, avec des plans de contingence et de riposte éprouvés par des exercices de simulation.

- ***Suivre l'évolution de la résistance des vecteurs aux insecticides et promouvoir des approches alternatives et/ou intégrées***

d. Changement climatique, environnement et santé

Les îles de l'océan Indien sont connues comme étant très vulnérables aux effets du changement climatique.

La stratégie pour ce pôle thématique consiste à :

- ***Établir un dispositif de surveillance et d'alerte précoce des syndromes et maladies climato-sensibles***
- ***Préparer et mettre en œuvre les procédures pour renforcer l'efficacité et la résilience des systèmes de santé face aux impacts du changement climatique***

e. Surveillance aux frontières et des voyageurs

La pandémie de covid-19 illustre l'importance des dispositifs de surveillance au niveau des points d'entrée. Le parallèle peut être fait en santé animale avec les risques d'introduction des maladies lors d'importation d'animaux dans un pays.

Les priorités sont de :

- ***Optimiser les dispositifs de surveillance aux frontières dans les États membres***

Il s'agit ici des dispositifs au niveau des points d'entrées mais aussi des dispositifs au-delà de ces points d'entrées. En effet, certains cas de maladies importées peuvent être détectés au niveau de la communauté. Le dispositif doit donc tenir compte du suivi des voyageurs, ou encore des animaux importés, même quand ceux-ci sont sortis du premier point de contrôle au niveau des points d'entrées.

Les dispositifs au niveau des frontières doivent considérer les risques provenant des passagers et de leurs bagages, mais aussi les animaux, les vecteurs et tout marchandise pouvant véhiculer des agents pathogènes.

- ***Renforcer les collaborations à l'échelle régionale en termes de surveillance aux frontières et des voyageurs***

Les partages d'information, d'expériences et d'expertise entre les pays restent des facteurs clés dans la gestion des maladies transfrontalières.

f. Maladies non transmissibles

Les maladies non transmissibles constituent un domaine stratégique pour la COI, considérant leurs poids sur la santé publique dans la région.

Les priorités consistent à :

- ***Suivre l'évolution de la situation épidémiologique des principales maladies non transmissibles au niveau des États membres ;***

- *Partager les connaissances, les méthodes et les expériences en termes de dépistage/diagnostic, de prévention et de prise en charge des principales maladies non transmissibles ;*
- *Identifier les points de synergie et de mutualisation possible des ressources techniques et des plateformes existantes dans la région pour une utilisation solidaire dans la gestion des maladies non transmissibles ;*
- *Identifier et mettre en œuvre une approche appropriée dans le cadre du réseau SEGA-One Health qui contribuerait dans la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles.*

Cette approche pour la prévention et pour la lutte, sans être exhaustive, pourrait se traduire par une valorisation de la plateforme du réseau SEGA-One Health pour des actions de sensibilisation des acteurs à différents niveaux, des formations, des innovations, de l'optimisation des systèmes, des interventions spécifiques et même des plaidoyer pour la mise en place d'une réglementation en faveur de la prévention.

g. Formation

La formation est un domaine stratégique transversale. En effet, le renforcement des capacités des ressources humaines est nécessaire dans tous les pôles thématiques pour accompagner les changements.

Ce domaine stratégique inclut en premier lieu le programme de formation en épidémiologie de terrain (FETP). Toutefois, d'autres besoins de formation existent et doivent être pris en compte.

La stratégie consiste à :

- *Rendre le programme FETP de la COI une référence au niveau de la région et dans le monde.*
- *Disposer d'un vivier d'épidémiologistes de terrain qui seront les acteurs de la surveillance et de la riposte dans chaque État membre, au niveau régional, voire au niveau international, le cas échéant*

- ***Établir au niveau de la COI, la coordination des formations professionnelles en santé, pouvant bénéficier à l'ensemble des pays, voire au-delà, en partenariat avec les Institutions de formation de la région.***

h. Recherche opérationnelle

La recherche est aussi un domaine stratégique transversale. En effet, des questions sont régulièrement soulevées dans les différents pôles thématiques et des activités de recherche sont nécessaires pour y répondre. Par ailleurs, valoriser les actions, les résultats et les connaissances produites à travers des publications ou présentations scientifiques, permet non seulement de garantir la qualité du travail car il y aura une évaluation par les pairs, mais cela permet aussi de donner de la visibilité et de la notoriété au réseau. La recherche est aussi une porte d'entrée pour obtenir des financements à des projets répondant aux domaines stratégiques.

La stratégie consiste à :

- ***Capitaliser sur le dispositif du réseau SEGA-One Health pour développer la recherche afin de répondre aux questionnements soulevés dans le cadre des différents pôles thématiques, renforcer la visibilité internationale et la notoriété au niveau scientifique***
- ***Monter et soumettre pour financement des projets de recherche qui répondent aux priorités définies dans les domaines stratégiques.***
- ***Conduire des activités de recherche opérationnelle qui soutiennent les interventions en santé publiques ou animales ou évaluer leur efficacité.***

i. Autres domaines prioritaires

D'autres priorités pourront être ajoutées dans cette stratégie régionale, sur demande des États membres et/ou de l'UVS-COI, après validation par le Conseil

d'administration du réseau. Le Conseil d'administration peut demander l'avis du Conseil scientifique avant de valider l'ajout de priorité s'il le juge nécessaire. On peut citer comme premier exemple à valider l'ajout de la « santé sexuelle et reproductive » qui avait été avancé lors des échanges durant la mission de plaidoyer de la COI auprès des États membres. On peut citer aussi l'ajout de la sécurité sanitaire des aliments (risques microbiologiques et parasitaires, résidus de médicaments et autres produits etc.)

6. ALIGNEMENT AUX PRIORITES DE SANTE MONDIALE

Le réseau SEGA-One Health, à travers ses différents domaines stratégiques, inclut les thématiques prioritaires de la santé mondiale dont principalement :

- L'antibiorésistance. Cette thématique est traitée à différents niveaux : surveillance, prévention et riposte, laboratoires, formation etc. ;
- Les maladies tropicales négligées. La rage, la cysticercose, la dengue, sans être limitatif, font partie des maladies prioritaires dans la région. Les capacités de prévention, de diagnostic et de contrôle de ces maladies sont des traitées à travers les axes de surveillance et riposte, laboratoire et la recherche opérationnelle ;
- Les maladies émergentes en santé humaine et animale, ayant un potentiel de diffusion transfrontalière et une évolution épidémique voire pandémique (ex : grippe aviaire, les fièvres hémorragiques etc.) ;
- La préservation des populations humaines et animales contre les catastrophes naturelles et notamment celles dues aux impacts du changement climatique.

7. PARTENARIAT

Le partenariat est important à la fois pour la mise en œuvre des activités, pour la notoriété du réseau SEGA-One Health et pour faciliter l'obtention de financement. On distingue plusieurs types de partenariats dans le cadre du réseau SEGA-One Health :

- Les partenariats opérationnels dont l'objectif est la facilitation de la mise en œuvre de certaines activités et profiter des capacités et expertises des différentes institutions présentes au niveau régional (Institut Pasteur de Madagascar, PIROI, CIRAD, Institutions de formation...). Santé Publique France et l'Agence Régionale de Santé sont à la fois des Institutions publiques françaises, mais interviennent aussi en tant que partenaires sur différentes thématiques (formation, risque vectoriel, climat-santé etc.)
- Les partenariats institutionnels, principalement avec les organisations internationales telles que l'OMSA, l'OMS, la FAO, l'OIM, l'Union Africaine à travers son Centre de contrôle et de prévention des maladies (Africa-CDC). Ces partenariats institutionnels contribuent à la fois à la facilitation de la mise en œuvre, à la reconnaissance internationale et à la notoriété du réseau mais aussi à l'obtention de financement. Ces partenariats permettent aussi de se coordonner dans les actions et d'agir en synergie dans les appuis apportés aux États membres.
- Les partenariats avec les autres réseaux de surveillance, de recherche, de formation, de laboratoires, etc. Ces partenariats permettent de partager les expériences, de bénéficier des ressources techniques de ces réseaux et de renforcer la visibilité et la notoriété internationale du réseau SEGA-One Health. On peut citer à titre d'exemple, le partenariat avec le réseau AFENET (« African Field Epidemiology Network ») et TEPHINET qui sont respectivement le réseau africain et le réseau mondial des programmes de formation FETP et dont le programme FETP de la COI est membre. On peut aussi citer le Dispositif en partenariat pour la recherche et l'enseignement (ou DP – One Health) qui est un réseau constitué principalement d'institutions de recherche, piloté par le CIRAD et avec lequel le réseau SEGA-One Health interagit fréquemment pour adresser des questions de recherche et d'innovation, notamment pour la santé animale et les zoonoses. La réseau SEGA-One Health adhère à l'approche de santé globale à travers cette collaboration aux institutions internationales et aux autres réseaux partageant les mêmes priorités, et présentant des complémentarités. Dans ce cadre, des échanges et partenariats sont envisagés avec les autres

réseaux sous-régionaux ou régionaux en Asie, en Afrique, dans la région du Pacifique ou ailleurs selon les opportunités qui se présenteront.

- Les partenaires bailleurs qui soutiennent le réseau. A ce jour, il y a l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne.
- Le réseau, dans le cadre de son Fonds SEGA-One Health, s'ouvre aussi au partenariat avec des Fondations ou d'autres organismes publics ou privés pouvant répondre aux objectifs de ce Fonds.

Ainsi, en plus des domaines stratégiques, **la consolidation et le développement des partenariats** constitue aussi une priorité dans cette politique régionale de santé.

8. LE DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE

Les instances du réseau SEGA-One Health , décrites dans sa charte et qui vont évoluer avec les amendements prévus de cette dernière. Il s'agit :

- De l'Unité de Veille Sanitaire de la COI (UVS-COI), qui est l'unité de coordination. L'UVS-COI va évoluer en Centre for Disease Control and Prevention – One Health of the Indian Ocean (CDC-OH-IO) pour mieux répondre aux différents domaines stratégiques définies dans cette stratégie.
- Le comité technique régional, qui est la plateforme principale d'échanges et d'orientation technique, et un organe consultatif
- Le comité de pilotage, qui devient un Conseil d'administration, est l'organe de décision
- Le conseil scientifique qui est une nouvelle instance pour l'orientation scientifique et stratégique

Conformément aux engagements tenus par les États membres de la COI dans cette charte du réseau SEGA-One Health, le 34ème conseil des ministres de la COI a validé le principe de création d'un Fonds SEGA-One Health en février 2020, en vue de la pérennisation de ce réseau. Ce Fonds est un mécanisme financier au

service du réseau SEGA-One Health et notamment pour soutenir et gérer son financement. Selon Les Statuts de ce Fonds SEGA-One Health définissent ses instances dont le Conseil d'administration et l'Unité de coordination, qui sont les mêmes que pour le réseau SEGA-One Health, mais aussi un Comité de suivi formé par les différents services d'appui et le Responsable du domaine santé au niveau de la COI.

Dans ce dispositif de mise en œuvre, il est aussi envisagé que le réseau SEGA-One Health, comporte dans le futur, un « Institut Régional de Santé Publique » ou « Institut Régional One Health » pour mieux répondre aux domaines de la formation et de la recherche opérationnelle.

Au niveau des États membres, le réseau dispose des Points focaux nationaux (PFN) et des points focaux décideurs qui sont les principaux interlocuteurs de l'Unité de coordination basée à la COI. Chaque PFN peut avoir aussi un adjoint selon le contexte de chaque pays.. L'ajout de Points focaux en environnement/santé environnementale pour être plus complet dans l'approche One Health, avec ses trois piliers (santé humaine, santé animale et environnement), sera discuté au niveau du Conseil d'administration. Il pourrait d'emblée être envisagé en cas d'opportunité de projet qui requiert l'intervention de ce secteur.

Le réseau SEGA-One Health a initié et/ou promu la mise en place des plateformes nationales One Health dans chaque État membre. Il s'agit de dispositif national, approprié par chaque pays, qui permet un meilleur suivi des actions au niveau national. Il s'agit aussi d'un prolongement du réseau au niveau des pays. Ces plateformes permettent à tous les partenaires qui œuvrent dans le domaine de la santé de soutenir les actions One Health dans chaque pays.

En pratique, le réseau SEGA-One Health est constitué de plus de 300 membres issus de différents départements ministériels des États membres et des partenaires opérationnels. Le réseau est structuré en plusieurs sous-réseaux correspondant aux domaines stratégiques ou pôles thématiques d'excellence. En

plus des PFN, des responsables thématiques seront désignés pour chaque pays.

Le réseau SEGA-One Health est soutenu par plusieurs projets dont les objectifs sont compatibles avec les domaines stratégiques sus-citées. Actuellement, il y a le projet RSIE3 (financement AFD) et le projet RSIE4 (financement Union Européenne). L'un des objectifs dans la création du Fonds SEGA-One Health est la continuité des actions, à travers entre autres, la mission donnée à l'équipe de l'UVS-COI de formuler et d'acquérir de nouveaux projets.

9. SUIVI-EVALUATION

Le suivi-évaluation de la mise en œuvre de cette politique régionale de santé se fera à travers :

- Les réunions des instances du réseau SEGA-One Health et de son Fonds SEGA-One Health (comité de suivi, comité technique régional, conseil scientifique, comité de pilotage/conseil d'administration) ;
- Les audits internes et le comité d'audit de la COI ;
- Les audits externes ;
- Les réunions de suivi avec les bailleurs, en fonction de l'organisation des projets en cours ;
- Les différentes évaluations (mi-parcours, finale) des différents projets ;
- Les réalisations et les avancées par rapport aux différentes priorités établies, ainsi que leurs impacts sur la sécurité sanitaire dans la région seront traduits dans un cadre logique. Ce cadre de suivi-évaluation sera présenté pour validation au Conseil d'administration.